



Revue

HISTOIRE(S) de l'Amérique latine

Volume 1 – 2004

Histoire sur le terrain, n° 1

L'immigration française au Pérou selon les registres de police des années 1920 et 1930

Bref rapport d'une coopération entre l'Archivo General de la Nación et l'IFEA (avril 2003)

Jakob Schlüpmann

Citation : "L'immigration française au Pérou selon les registres de police des années 1920 et 1930.." *HISTOIRE(S) de l'Amérique latine* [revue électronique] Vol. 1 (7 Mai 2004)
URI: <http://www.hisal.org/viewarticle.php?id=1>.

www.hisal.org | 7-05-2004

**L'immigration française au Pérou
selon les registres de police des années 1920 et 1930
(ébauche d'une analyse quantitative)**

Jakob Schlüpmann, IFEA

A partir de 1920, l'Etat péruvien et les services de police concernés, effectuèrent des recensements "complets" de la population étrangère au Pérou. Les Archives de la Nation (AGN) conservent aujourd'hui ces premiers registres de l'immigration. Un projet de coopération entre les AGN et l'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA) a permis de faire l'inventaire des livres concernant les Français et de saisir l'ensemble de leurs fiches dans une base de données.

Au total, vingt livres consignent 1975 fiches nominatives de Français (ou « protégés » de la France) sur une période allant de janvier 1920 à juillet 1933. Deux registres – les n° 73 et 74 - sont entièrement consacrés à l'immigration française : ils comptabilisent à eux seuls les deux tiers de la communauté. Effectués en deux vagues principales, l'une au début des années 20, la seconde au début des années 30, les recensements consignent parfois doublement un immigrant à quelques années d'intervalle. De ce fait, et en attente d'un travail plus précis, il faut probablement « réduire » la communauté française sur laquelle nous informe ces registres à quelques 1400 personnes (le cadre sommaire cette première analyse quantitative ne pouvait avoir pour objectif de normaliser la base de données et d'éarter les redondances qui sont un facteur d'erreur).

Les 20 registres recensant les Français, 1920-1933.

# Registre	Date min.	Date max.	#
44	29/04/1920	12/03/1921	33
45	29/03/1921	12/12/1921	24
46	12/01/1922	31/08/1922	81
47	19/09/1922	12/09/1923	97
48	03/10/1923	15/03/1926	65
49	14/04/1926	05/09/1928	55
50	12/01/1928	28/01/1930	34
51	28/04/1920	11/10/1920	43
52	05/01/1920	07/03/1921	31
53	11/03/1921	09/08/1921	32
54	16/08/1921	03/03/1922	37
55	17/11/1922	18/07/1924	8
56	16/04/1925	25/04/1927	3
57	22/10/1930	22/10/1930	2
73	16/01/1922	27/01/1931	623
74	12/01/1931	06/07/1933	741*
80	09/12/1925	09/12/1925	2
84	07/08/1931	07/08/1931	1
90	29/12/1920	26/11/1930	57
97	11/03/1922	19/06/1922	19

*12 fiches de non français dans le registre 74, 1 dans le registre 73

Ces registres nous renseignent sur l'âge, l'état civil, l'occupation, la nationalité, la provenance et la date d'immigration. Ils nous informent aussi sur le lieu de résidence, les documents d'identité présentés, le type du séjour et la date de l'inscription dans le registre ou le « vapeur » par lequel l'immigrant est arrivé. Un champ « observations » était ouvert à des commentaires et informations supplémentaires. Enfin la plupart de ces registres sont accompagnés de photos d'identité (dont seulement une vingtaine ont disparu) et de la signature de l'immigrant (voir annexe 3).

Le critère « Français » circonscrit les limites de la base de données. Dans 90% de cas, la sélection n'a pas posé de problème puisque le champ nationalité spécifiait directement « Francés » ou « Francia » pour 1751 immigrants. Cependant, le protectorat établi par la France sur une partie du Moyen Orient en 1919 convertissait les immigrants du Liban, de la Syrie, de la Palestine mais aussi en partie de la Turquie en protégés français inscrits comme tels lors de leur arrivée au Pérou. Ils ont été pris en compte dans la base de données, de même que les immigrants de ces pays non spécifiés « protégés » mais annotés dans les livres 73 et 74 spécifiques aux français. Ils représentent près de 8% des cas. D'autres situations, comme la naturalisation, les doubles nationalités etc. mentionnant un statut dépendant de la France ont aussi été prises en compte (voir annexe 1). Par ailleurs, la totalité des fiches des livres 73 et 74, a priori uniquement consacrés à la communauté française a été saisie. Une douzaine d'immigrants des Etats-Unis, de Grande Bretagne, d'Italie etc. sont néanmoins venus se glisser dans ces livres et sont à écarter.

Une analyse des dates d'immigration qui sont indiquées dans les trois quarts des cas nous permet de constater que dix pour cent de la population enregistrée entre 1920 et 1933, avait immigré avant le début du 20^{ème} siècle et 15% entre 1900 et 1920. La plus ancienne date « d'entrée » recensée remonte à l'année 1847. En effet, le livre 73 indique l'arrivée au Pérou en 1847 du photographe Adolfo Dubreuil, successeur de Courret, âgé de 74 ans en 1922. Il serait donc arrivé à moins d'un an, ce qui laisse supposer une possible confusion entre date de naissance et date d'entrée de la part du fonctionnaire de l'Immigration. De ce fait, il est plus prudent de considérer Joseph Narcise Mauny, charpentier de 73 ans, qui arriva en 1853 à l'âge de 2 ans comme la plus ancienne immigration enregistrée par ces livres de police.

Parmi les 448 enregistrements qui n'indiquent pas de date d'arrivée, près d'une moitié mentionnent une naissance au Pérou et quelques 200 laissent le champ vide.

Date d'arrivée des immigrants regroupée par décennie

Décennie	#
-	448
1840	1
1850	3
1860	10
1870	50
1880	43
1890	84
1900	127
1910	171
1920	879
1930	159

Sur les 800 fiches qui nous donnent une indication sur les modalités du séjour, environ 600 sont déclarés résidents et une centaine en « transit ». C'est dire que ces recensements pouvaient aussi enregistrer les étrangers de passage au Pérou.

L'âge de l'immigrant au moment de l'enregistrement est pratiquement toujours indiqué (97% des cas). La moyenne est de 40 ans, mais enfants, nourrissons sont eux aussi recensés. Dans plus de 1200 cas, l'âge de l'immigrant, la date du registre et la date d'arrivée au Pérou nous permet d'établir l'âge au moment de l'immigration. En moyenne, cet âge était d'un peu moins de 32 ans.

Age au moment de l'arrivée au Pérou

âge	#
0	73
10	97
20	401
30	315
40	173
50	102
60	26
70	6
80	1

Le sexe des immigrants est déterminable, d'abord à partir des prénoms qui sont généralement développés mais aussi sur la base des photos et des autres informations déclinées au masculin ou au féminin. Ce n'est cependant pas une donnée immédiatement exploitable.

L'état civil est mentionné dans près de 90% des cas. Tel qu'il est annoté par les services de police de l'époque, ce champ est lui aussi de prime abord difficilement utilisable, les religieux ou les mineurs n'étant pas toujours uniformément consignés comme tels.

« Etat civil » des immigrants selon les registres

« Etat civil »	#
Célibataires	745
Mariés	735
Veufs	120
Mineurs	27
Religieux	113
Non indiqué	235

L'une des informations les plus intéressantes de ces registres est sans conteste l'occupation des immigrants au Pérou. Seuls 168 fiches ne la consignent pas. Oscillant entre une information « générique » (« comercio », « empleado »...) et des données très détaillées (« agente viajero Dormeuil Frères - París - Rue Vivienne # 4 », « Jefe de la Casa Braillard S.A. », « Gerente de la Galeria Lafayette »), ce champs découvre un très large éventail de métiers et de conditions sociales (voir annexe 2). Près d'un quart des immigrants français s'affairaient dans le commerce. Vingt pour cent était des religieux et religieuses (dont le plus grand nombre faisait partie des

ordres de Saint Vincent de Paul et Saint Joseph de Cluny). On y recense d'ailleurs le fondateur de la Pontificia Universidad Católica du Pérou, Louis Eugène Dintilhac qui immigrera au Pérou en 1902 à l'âge de vingt ans. Mais les registres mentionnent aussi quinze pour cent de femmes occupées par les « labours domestiques » de leur propre maison. Les « empleados » constituaient un groupe qui dépassait la centaine de personnes mais dont le terme générique cachait des conditions très variées. Non négligeable encore, les ingénieurs qui étaient une soixantaine entre mineurs, chimiste, agronome etc.. mais aussi le contingent des prostituées au nombre de 47 (« meretriz », « prostituta »). Une normalisation de ce champ devrait en tout cas permettre de donner un tableau détaillé des activités professionnelles des immigrés français au Pérou.

Autre donnée importante proportionnée par les livres de police : la géographie de l'installation des Français à Lima. Car a priori, la communauté recensée se limitait à la capitale du pays. Seule une soixantaine de fiches ne mentionnent pas la résidence de l'immigrant et moins de 10% indiquent un hôtel comme adresse.

Conclusion

La base de données sur les Français recensés par les registres de police péruviens de 1920-1930 offre de riches possibilités d'analyse quantitative sur la communauté française au Pérou. Préalablement toutefois, un travail de mise en perspective, un travail de normalisation des données qui dépassent le cadre de cette petite enquête est nécessaire. Dans quelle mesure ces registres recensent-ils tous les Français du Pérou ? Un croisement avec d'autres sources permettra de le dire.

Il ne fait aucun doute cependant que les informations apportées par ces registres, associées aux quelques 1900 photos qui les accompagnent offrent matière à une publication sur l'immigration française au Pérou à la fin du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècles. D'autant plus qu'existent sur la même époque et recoupant celles des registres, les nombreuses photos des archives Courret.

Il pourrait par ailleurs être intéressant de digitaliser l'ensemble des photos des registres et de les mettre en ligne conjointement avec une partie des informations de la base de données (il est à noter que les lois péruviennes sur la protection de « l'intimité familiale » limitent a priori la mise à disposition de la totalité des données nominatives ayant moins de 100 ans). Cette digitalisation et mise en ligne pourrait s'inscrire dans le cadre d'un nouveau projet de coopération et d'aide aux Archives de la Nation du Pérou.

Annexe 1 : l'information sur la « nationalité »

Nacionalidad	#
Francia / Francés / Francesa	1751
Libano	78
Siria	28
Francesa por matrimonio	18
Francia/ por nacionalización	17
Libia	6
Siria / protectorado francés	5
Siria / protegido francés	4
Francia / Siria	4
Francia por matrimonio	3
libanés (protegido por legación de Francia)	3
Libia / protectorado francés	3
Israel / Protectorado francés	3
Libano / Protectorado francés	3
Arabia / Protectorado Francia	2
Natural de Constantinopla, protegido francés	2
Monte Libano	2
Protegido francés	2
Francia / Libano	2
Francia protegido	1
Francia por naturalización	1
francia (Turca)	1
Francia (ruso)	1
Francia (libanés)	1
Francia / Inglaterra	1
Francia (israelita bajo el p. Francés)	1
Frances-suizo	1
Constantinopla	1
Chile / Francia	1
Francia (Le Havre)	1
La Pallice	1
Suiza	1
Siria protegida francesa	1
Perú / Francia	1
Palestina/ Protectorado francés	1
Palestina	1
Monte Libano / Protectorado francés	1
Francia / Martinica	1
Marruecos / protegido francés	1
Francia / israel	1
venezuela por naturalización, de Francia	1
Israel	1
Arabia / Francia	1
Francia /Italia	1
Francia / Suiza	1
Francia / protegida francesa	1
Francia / israelita	1
Martinica / Francés	1

Annexe 2 : les principales « occupations »

ocupación	CuentaDeID
Comercio / comerciante	440
Labores de su casa / labores / su casa	261
Religiosa	121
Empleado	91
Hija de la Caridad de Sn. Vicente de Paul	90
Religioso	68
Meretriz	46
Ingeniero	45
Religiosa de Sn. José de Cluny	41
Sacerdote	38
Mecánico	30
Modista	25
Estudiante	23
Industrial	22
Contador	17
Artista	14
Agricultor	13
Agente viajero	13
Institutriz	13
Carpintero	9
Cocinero	8
Ingeniero de minas	7
Propietario	7
Fotógrafo	6
Empleado de comercio	6
m.	6
minero	6
vendedor ambulante	6
Pintor	6
hermana de la caridad	5
Chofer	5
Sacerdote Redentorista	5
Obrero	4
Arquitecto	4
ingeniero agrónomo	4
Químico	4
Colegial	4
Empleada	4
Profesora	4
Negociante	4
Masajista	3
Marino	3
ingeniero químico	3
Profesor	3
Representante	3
Médico	3
Electricista	3

Annexe 3 : folio 123 du livre 73 consacré aux immigrants français